



Collectif



Satisfaction
95 % des stagiaires
sont satisfaits



CRÉER OU REPRENDRE UNE ACTIVITÉ AGRICOLE : DE L'IDÉE AU PROJET



OBJECTIF DE LA FORMATION

- Clarifier son projet professionnel en adéquation avec son projet de vie
- Acquérir une méthodologie pour mener à bien son projet et construire son plan d'actions
- Connaître et comprendre les acteurs et le contexte de l'installation agricole
- Enrichir son réseau local pour inscrire son projet dans le territoire

PROGRAMME

Jour 1 : faire le point sur son projet et ouvrir ses perspectives

Jour 2 : acquérir une méthodologie, identifier les étapes et les compétences à acquérir pour la mise en place de son projet

Jour 3 : appréhender les aspects organisationnels, juridiques et sociaux des projets agricoles

Jour 4 : comprendre les mécanismes d'accès au foncier agricole et le rôle de chaque acteur (SAFER, DDT, CDOA, Terre de Liens, etc.)

Jour 5 : analyser son territoire pour mieux s'y ancrer et choisir sa commercialisation

Jour 6 : appréhender les aspects économiques et fiscaux des projets agricoles

Jour 7 : présenter son projet et échanger avec des professionnels



Et chaque jour, la visite d'une ferme du territoire et échanges avec le paysan

METHODES - MODALITES PEDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques avec exemples concrets et d'échanges d'expériences, entre stagiaires et avec les intervenants. Exercices et cas pratiques. Visites de ferme.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation et/ou auto-évaluation des compétences acquises en fin de formation. Attestation de formation.

INTERVENANT-E-S

Ninon Kratchkovsky, formatrice et accompagnatrice installation et une dizaine d'intervenant.e.s du territoire : paysans et paysannes et membres d'associations locales ou d'organismes agricoles (Terre de liens, GABEL, etc.).

MODALITES PRATIQUES

Repas à la charge des participants. Un appui sera apporté pour permettre le covoiturage.



TARIF

50 € de participation aux frais + adhésion à l'ADEAR 28

Coût de la formation partiellement pris en charge par le Conseil Régional Centre-Val de Loire

Public

Formation ouverte à tous les porteurs de projet agricole ou agri-rural

Pré-requis

Aucun.

Durée

7 jours - 49 heures.

Dates et lieux de la formation

J1 : mardi 6 septembre 2022.

J2 : mercredi 14 septembre 2022.

J3 : mardi 27 septembre 2022.

J4 : mardi 11 octobre 2022.

J5 : jeudi 20 octobre 2022.

J6 : mardi 8 novembre 2022.

J7 : jeudi 24 novembre 2022.

De 9h30 à 17h30, formation itinérante sur des fermes de l'Eure-et-Loir.

Délais d'accès à la formation

Une journée entre votre demande et le début de la formation pour vous assurer des formalités d'inscription, d'acceptation et de prise en charge du financement.

Accessibilité aux personnes handicapées

Pour toute situation de handicap, contactez la responsable de stage.

Renseignements et inscriptions

Ninon Kratchkovsky, ADEAR 28

instal-transmi@adear28.org

07 69 10 53 19

